

*Société Canagrex—Loi*

sieur l'Orateur, et à la Chambre, que nous devrions procéder lentement aux étapes initiales et travailler de concert avec les producteurs et leurs associations afin de trouver et de promouvoir les ventes potentielles dans les régions où les perspectives sont les meilleures. Dans ce contexte, Canagrex n'a pas besoin de fonds considérables à ses débuts. Mais à mesure que ses besoins grandiront, il est certain que nous, à titre de parlementaires, nous pourrions faire les rajustements financiers requis. Personnellement, j'espère que Canagrex ne deviendra pas une grosse bureaucratie mais plutôt qu'elle restera un petit organisme efficace regroupant les meilleurs experts disponibles et servant de plaque tournante pour conjuguer le travail des associations agricoles, des offices de commercialisation, des traitiers et des expéditeurs dans une initiative vraiment canadienne qui mettra à profit nos connaissances techniques et, en particulier, notre potentiel dont il est fait état dans le rapport du ministre sur la stratégie alimentaire.

Au cours des prochaines minutes, je voudrais examiner le besoin d'un tel organisme compte tenu du type d'industrie agricole qui existe au Canada, des problèmes qui affligent cette industrie face à un marché mondial en continuelle expansion, et de la capacité de Canagrex de coordonner la commercialisation de nos exportations agro-alimentaires.

Nous savons tous que l'industrie agricole est un secteur important de notre économie. En fait, c'est l'une des principales sources d'emplois au Canada, et le Canada est l'un des quatre pays du monde qui sont des exportateurs nets de denrées alimentaires. Compte tenu de notre population, les agriculteurs canadiens ne peuvent espérer écouler toute leur production sur le marché intérieur uniquement. L'exportation est essentielle pour la prospérité de l'agriculture canadienne et pour l'ensemble de notre économie.

L'exportation de denrées agricoles justifie de 40 à 44 p. 100 de toutes les rentrées de devises au Canada; aux États-Unis, ce chiffre n'est que de 25 p. 100. Et, pourtant, l'industrie agricole n'exploite pas pleinement les possibilités qu'offrent les marchés étrangers. L'agriculture canadienne est caractérisée par une production très diversifiée. Souvent, les producteurs n'ont ni la compétence, ni les capitaux nécessaires pour se risquer sur les marchés internationaux.

De nombreux programmes fédéraux et provinciaux apportent leur concours en matière de commercialisation agricole, mais aucun ne fournit l'aide globale et coordonnée nécessaire que Canagrex fournira et qui permettra d'exploiter adéquatement le potentiel de cette industrie.

Nous avons un défi à relever ici au Canada. A la Conférence sur les perspectives agricoles du Canada, qui s'est tenue à Ottawa au cours de la première semaine du mois dernier, on a estimé que la population mondiale s'accroîtra à un rythme annuel de 1.8 p. 100 entre 1980 et l'an 2000 pour atteindre finalement un total de 6.4 milliards de personnes. Le gros de cette croissance surviendra dans les pays en voie de développement où 50c. de chaque dollar sont dépensés en nourriture. Canagrex sera le véhicule par lequel l'agriculture canadienne tentera de relever ce défi sans cesse plus grand. Canagrex permettra à l'industrie agricole canadienne et à l'infrastructure de commercialisation diversifiée qui est déjà en place dans notre pays de profiter de ces marchés en expansion. Canagrex sera à même de découvrir et d'obtenir des marchés pour les

producteurs et d'aider les agriculteurs et leurs associations à relever ces défis.

Canagrex constitue une tentative de commercialisation coordonnée. Cette société nous permettra de mettre au point les démarches que nous avons faites en matière de commercialisation et mettre à contribution les moyens de nos agriculteurs et leur aptitude à produire à l'intention des marchés mondiaux. Pour accroître nos marchés d'exportation, il faudra certes que nos agriculteurs, nos conditionneurs et nos exportateurs collaborent plus étroitement. Nous entendons nous associer de près aux efforts de ces groupes dans les domaines qui s'annoncent les plus prometteurs.

Je suis fier de ce que le bill vise à permettre aux agriculteurs et à leurs associations de participer pleinement aux prises de décision. Le comité consultatif en matière de politique dont il propose la création et qui comprendra des représentants de tous les secteurs agro-alimentaires nommés par le ministre, devra réexaminer avec le ministre la politique suivie par Canagrex ainsi que les résultats obtenus. Nous tenons également à ce que la nouvelle société collabore étroitement avec la Commission canadienne du blé et avec la Commission canadienne du lait. Mais nous ne voulons pas qu'elle fasse double emploi, qu'elle s'immisce dans les affaires de ces deux organismes ou qu'elle devienne tout simplement un nouveau palier de l'appareil bureaucratique. En fait, il est prévu que Canagrex collabore entièrement avec les organismes et les bureaux existants de commercialisation de tout le Canada. Si vous y réfléchissez, vous constaterez que le Canada est peut-être le seul pays au monde où il soit possible de planifier la production de façon méthodique pour respecter des contrats à long terme et même assujettir le prix de vente au coût de production.

● (2120)

En travaillant en association avec les abattoirs, les entreprises de traitement et autres entreprises connexes, nous pouvons prendre des contrats à long terme qui ne soient pas exposés aux hasards du marché comme c'est présentement le cas et permettre aux agriculteurs canadiens de planifier la production en vue des marchés tant nationaux qu'internationaux.

La coordination est certes un élément clé lorsqu'il s'agit de Canagrex. Les acheteurs étrangers sentent le besoin d'une institution clairement identifiable qui s'occupe de tous les produits agricoles, sauf ceux qui relèvent de la Commission canadienne du blé et de la Commission canadienne du lait. A l'heure actuelle au Canada, un acheteur étranger se voit parfois obligé de traiter avec 11 gouvernements et leurs organismes. La tendance est de plus en plus aux marchés de gouvernement à gouvernement, d'État à État, et Canagrex fournira ce service et épargnera à l'acheteur étranger toute cette confusion actuelle. En collaboration avec les organismes existants de commercialisation, Canagrex veillera à accroître le volume et la variété des exportations des produits agricoles canadiens.

Il faut aussi que ceux qui vendent nos produits agricoles à l'étranger coordonnent leurs efforts. A l'heure actuelle, les dix gouvernements provinciaux appliquent une politique de commercialisation qui vise à se couper mutuellement l'herbe sous le pied. En conséquence, les producteurs d'une province rivalisent avec ceux d'une autre province. En fait les Canadiens se livrent une concurrence féroce entre eux. Nous en avons eu un